



2027



Examen Professionnel Secrétaire Administratif de Classe Supérieure du ministère de la défense

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	ÉPREUVE ÉCRITE UNIQUE	ÉPREUVE ORALE	NOMBRE DE POSTES
27/05/26	25/06/26	08/09/26	—	164

■ Arrêté du 12 mai 2026 autorisant, au titre de l'année 2027, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la défense (JO du 24 mai 2026)

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054126508>

L'organisateur de cet examen professionnel est à la charge du **CMG de Lyon**.

■ Modalités d'inscription

Par Internet de préférence.

Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.

➤ Un mode opératoire est disponible sur la plateforme : Menu – Direction/Espace documentaire des civils de la défense/Mode d'emploi.

Par Voie postale : au plus tard jusqu'au 18 juin 2026

Les candidates et les candidats n'ayant pas accès à Internet, peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 18 juin 2026, cachet de la poste faisant foi, auprès du CMG de Lyon – Division Ressources Humaines – Bureau concours – quartier Général-Frère – BP 41 – 69998 Lyon Cedex 07.

Les candidates et candidats doivent joindre, impérativement, à leur demande, une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs nom et adresse.

Le formulaire d'inscription, après avoir été rempli, daté et signé doit être transmis, accompagné des pièces justificatives requises, par voie postale, au bureau recrutement du CMG de leur département d'affectation géographique dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous, au plus tard le 25 juin 2026, cachet de la poste faisant foi.



Département où les candidates et candidats sont affectés	ADRESSE du CMG auprès duquel les candidates et les candidats doivent faire parvenir leur dossier d'inscription pour passer l'épreuve écrite
60-75-77-78-91-92-93-94-95 Départements et collectivités d'outre-mer et étranger	CMG St-Germain-en-Laye, Division ressources humaines, bureau mobilités et recrutements – section recrutement - Base des Loges - 8, avenue du président Kennedy, BP 40202 – 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex.
02-08-10-21-25-39-51-52-54-55-57-58-59-62-67-68-70-71-80-88-89-90	CMG Metz, Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, Section recrutement concours - Quartier de Lattre de Tassigny, BP 30001 – 57044 Metz Cedex 1.
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85	CMG Rennes, Division ressources humaines, bureau recrutement-mobilité, section concours et examens professionnels, boulevard Saint-Conwoïon, BP 01 - 35998 Rennes Cedex 9.
09-12-16-17-19-23-24-31-32-33-40-46-47-64-65-79-81-82-86-87	CMG Bordeaux, Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités, section recrutement, Caserne Nansouty, 223, rue de Bègles - CS 21152 – 33068 Bordeaux Cedex.
04-05-06-11-13-30-34-48-66-83-84-2A-2B	CMG Toulon, BCRM Toulon, Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33 - 83800 Toulon Cedex 9.
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	CMG Lyon, Division ressources humaines, bureau concours, Quartier Général Frère, BP 41 – 69998 Lyon Cedex 07.

■ Épreuve écrite unique : 8 septembre 2026

L'épreuve écrite unique d'admission se déroule le 8 septembre 2026, dans les centres d'examens créés par les CMG Bordeaux, de Lyon, de Metz, de Rennes, de Saint-Germain-en-Laye et de Toulon

Les candidates et candidats, situés dans les départements et collectivités d'outre-mer et à l'étranger **sont rattachés au CMG de Saint-Germain-en-Laye.**

Des centres d'examens sont systématiquement créés en cas de dépôt de candidature.

Les candidates ou candidats, en situation de handicap peuvent obtenir des aménagements d'épreuve en transmettant, avant le déroulement des épreuves, un certificat médical daté de moins de 6 mois établi par un médecin agréé précisant la nature des aides et aménagements sollicités.

Date limite d'envoi du certificat fixé **au 25 juin 2026**, cachet de la poste faisant foi, **par voie postale** et **pour la voie numérique** avant 12 heures sur la plateforme ADMISSION (heure de Paris), délai de rigueur (Cf. Article R. 352-4 du code général de la fonction publique).

COMMENTAIRE FORCE OUVRIÈRE

FO dénonce le nombre insuffisant de postes ouverts à l'examen professionnel. Cette situation pourrait décourager les agents qui souhaitent progresser dans leur carrière.

FO rappelle que l'examen professionnel doit être un levier de promotion sociale afin de permettre à chacun de valoriser ses compétences.

PARIS, le 29 mai 2026

RECRUTEMENT

